

Cher monsieur Wehrle

Autor(en): **Heinzmann, Hildebert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **37 (1990)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-367986>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mit den verschiedenen, den Verband interessierenden Institutionen Kontakte zu pflegen. Es sei mir hier erlaubt, an Ihre Beziehungen zur Zentralstelle für Gesamtverteidigung, zur Schweizerischen Zivilschutz-Direktorenkonferenz, zur Konferenz der Chefs der kantonalen Zivilschutzämter, zur Vereinigung «Chance Schweiz» und zum Schweizerischen Roten Kreuz zu erinnern. Ich darf bei dieser Gelegenheit auch Ihren Einsitz im Rat für Gesamtverteidigung und in den einschlägigen eidgenössischen Kommissionen erwähnen.

Diese Zusammenarbeit, die letztlich immer wieder dem gegenseitigen Erfahrungsaustausch dient, haben Sie auch auf internationaler Ebene gepflegt. Ich denke da an Ihre aktive Teilnahme an der alle zwei Jahre stattfindenden Zivilschutz-Konferenz der neutralen Staaten Europas.

Ihre Erfahrung auf dem Gebiet der Information sowie Ihre Tätigkeit als Ortschef von Günsberg und als Lehrer am Solothurnischen Lehrerseminar haben Ihnen gezeigt, dass es nicht genügt, eine Information möglichst wirksam zu vermitteln, um den Zuhörer oder den Leser zu überzeugen. Es braucht mehr. Es ist vor allem unerlässlich, dass die Sache, das Anliegen, das man vertritt, glaubwürdig ist. Auch dazu haben Sie aktiv beigetragen.

Lieber Herr Dr. Wehrle. Dass Sie sich so lange in den Dienst des Zivilschutzes gestellt haben, wird von unserem Amt und seinen Mitarbeitern geschätzt. Sie haben bewiesen, dass es möglich ist, für die Anliegen einer neuen Zeit offen zu sein, ohne die grundlegenden Werte zu verleugnen, die eine Institution wie der Zivilschutz in sich schliesst. Haben Sie Dank dafür. ▲

Hommage rendu à M. Reinhold Wehrle, dr ès lettres, président sortant de l'Union suisse pour la protection civile (USPC), par l'Office fédéral de la protection civile

Présenté par Monsieur Hildebert Heinzmann, sous-directeur, à l'occasion de l'assemblée des délégués de l'Union suisse pour la protection civile (USPC), tenue le 23 juin 1990 à Bâle

Cher Monsieur Wehrle

Pendant treize ans, vous avez présidé aux destinées de l'Union suisse pour la protection civile (USPC). Cette fonction implique une lourde responsabilité, puisque l'USPC compte aujourd'hui plus de 17 000 membres individuels et collectifs, répartis en 18 sections cantonales. Elle représente aussi un immense travail, assorti de beaucoup d'idéalisme et de sens du devoir. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le cahier des charges du président central pour se rendre compte de la multitude des tâches à assumer: diriger les différents groupes de travail de l'association, l'assemblée des délégués, le comité central, le secrétariat et la conférence des présidents, sans oublier les relations publiques et le contact avec les sections cantonales.

Cher Monsieur Wehrle, vous avez été à la fois le président et l'émissaire de l'USPC. C'est une mission qui requiert de l'autorité, de la souplesse, de l'entregent et du réalisme, une constellation de facultés qui semblent à priori quelque peu contradictoires. Or, sans nul doute, votre expérience de professeur à l'école normale de Soleure vous a aidé résoudre les problèmes posés. Il semble que le contact avec la jeune génération soit particulièrement bénéfique au dialogue et à la compréhension mutuelle.

Mais votre activité ne s'est pas limitée

au travail au sein de l'association. Vous étiez chargé de représenter cette dernière auprès du public et des autorités à tous échelons, en vous employant à atteindre les objectifs fixés avec l'énergie et la diplomatie nécessaires. Ce faisant, vous avez démontré vos talents de négociateur et votre esprit de conciliation.

Votre attachement à une tâche ni facile, ni exempte d'embûches s'explique par votre conviction de la nécessité impérieuse que quelqu'un, en dehors de l'administration et à titre bénévole, s'engage pour la cause de la protection civile. Seule une information nuancée et bien ciblée peut ancrer dans la population l'idée de la protection civile. Mais vous étiez aussi convaincu – et ceci a déterminé vos choix – d'une autre nécessité: celle d'informer en permanence les politiciens et autres personnalité influentes, quels que soient leur échelon et leur appartenance politique, sur tout ce qui touche à la protection civile. Accomplir une telle mission a constitué pour vous à la fois un défi et une obligation.

Ces convictions, vous les aviez faites vôtres bien avant votre élection du 22 octobre 1977, à Genève, à la fonction de président central. En effet, très tôt déjà, en vos triples qualités de président de l'association soleuroise de protec-

...und den Eimer dazu die ZS-Sektion Baselland; Blumenstrauß und Dank – versteht sich – gebühren der entbehrungsgewohnten Frau des Präsidenten!

...avec le seau de la section USPC de Bâle-Campagne en sus et les remerciements bien compréhensibles et bien mérités pour l'épouse du Président!

...e il relativo secchio dalla sezione PC del Cantone di Basilea Campagna. L'omaggio floreale e i ringraziamenti alla gentile signora presidente, ormai abituata alle rinunce.

(Foto: Roulier)



tion civile, de président de la commission de rédaction et d'information de l'USPC et de chef local, vous vous étiez mis au service de la protection civile et y avez milité activement.

Vous avez parfaitement perçu l'importance que revêt une politique d'information objective et ouverte, tant en ce qui concerne la population que les autorités. En appréciant à sa juste valeur le rôle capital des médias, vous vous êtes engagé en faveur d'une revue de l'USPC répondant aux besoins concrets des lecteurs et de la protection civile. Le système de thèmes principaux, choisi par la revue *Protection civile*, sans pour autant exclure des sujets d'actualité, a prouvé que votre préoccupation visant à assurer une information aussi large que possible était pertinente. Si le contenu matériel de «votre» revue est précieux, la forme n'en est pas moins appréciée du lecteur. Le mérite vous en revient largement.

Selon vos propres termes, l'activité d'information restera à l'avenir aussi la principale tâche de l'Union suisse pour la protection civile. Sans doute n'auriez-vous pas pu la mener à bien sans une collaboration étroite avec l'Office fédéral de la protection civile, collaboration empreinte de confiance et de compréhension mutuelle. Car seules la coordination et une action concertée de toutes les forces permettent de sensibiliser la population à la protection civile dans un monde en profonde mutation.

Pour vous, une collaboration propre à améliorer l'audience de l'USPC et de la protection civile n'avait rien d'extraordinaire. Aussi trouviez-vous tout naturel d'entretenir des contacts avec les différents institutions proches de votre association. Permettez-nous d'évoquer à ce titre vos relations avec l'Office central de la défense, la Conférence des conseillers d'Etats directeurs de la protection civile, l'association «Chance Suisse» ou la Croix-Rouge Suisse. Il convient par ailleurs de relever que vous siégez au sein du Conseil de la défense et de plusieurs commissions fédérales.

Cette collaboration, source d'échanges d'expériences, vous l'avez aussi pratiquée sur le plan international. Nous pensons par exemple à votre participation active à la conférence sur la protection civile des Etats neutres européens, qui se déroule tous les deux ans. Vos expériences en matière d'information, votre activité en tant que chef local de Günsberg et de professeur à l'école normale de Soleure vous ont appris qu'il ne suffit pas qu'une information soit bien préparée pour convaincre l'auditeur ou le lecteur. Pour que le message passe, il faut autre chose encore. Un point essentiel est, en effet, que le sujet ou l'affaire soit crédible. Vous avez beaucoup fait pour rendre crédible la protection civile.

Cher Monsieur Wehrle, notre office et ses collaborateurs sont très sensibles au

fait que vous soyez resté si longtemps au service de la protection civile. Vous avez démontré qu'il est possible de faire preuve d'ouverture envers les problèmes et les exigences qui découlent des bouleversements géopolitiques que nous vivons depuis quelque temps, sans toutefois renier les valeurs fondamentales propres à une institution comme la protection civile. Soyez-en remercié. En témoignage de gratitude pour votre dévouement au service d'une protection civile efficace et pratique, j'ai le plaisir de vous remettre, au nom de l'Office fédéral de la protection civile, un petit présent. C'est un article d'équipement encore et toujours à l'honneur dans la protection civile: un seau-pompe, l'illustration même du principe «simple et robuste», si cher à nous tous. Pour marquer notre bonne collaboration, ce sont vos amis de l'USPC qui se sont procuré le seau à eau correspondant. Cet article complémentaire n'est pas considéré comme matériel nécessairement standardisé; par conséquent, il ne peut pas être livré par notre office. Comme vous le constatez, ce seau ne contient pas de l'eau aujourd'hui, mais une belle gerbe de fleurs, que j'ai l'honneur de vous offrir, chère Madame Wehrle. C'est, nous en sommes conscients, un bien modeste dédommagement pour toutes les heures et les années pendant lesquelles votre mari a été accaparé par les tâches liées à la présidence de l'USPC. ▀

Laudatio del Prof. Dr. Reinhold Wehrle da parte dell'Ufficio federale della protezione civile

Discorso del vicedirettore Hildebert Heinzmann, in occasione dell'Assemblea dei delegati dell'Unione svizzera per la protezione civile, il 23 giugno 1990 a Basilea.

Caro Dr. Wehrle

Per tredici anni Lei ha diretto le sorti dell'Unione svizzera per la protezione civile. In altri termini, ha assunto la responsabilità di un'associazione che conta oggi oltre 17 000 soci individuali e collettivi, ripartiti in seno a 18 sezioni cantonali. Una somma di lavoro il cui compimento esige molto idealismo e senso del dovere. Uno sguardo all'elenco degli obblighi del presidente centrale mostra quanto gli si chiede: la direzione dei diversi organismi sociali superiori, delle assemblee dei delegati, del comitato centrale, del servizio amministrativo e della conferenza dei presidenti, come pure la cura delle relazioni e dei contatti con le sezioni cantonali.

Caro dr. Wehrle, durante tutto questo tempo Lei è stato presidente e punto di riferimento ad un tempo. È un compito che richiede autorità, flessibilità, tatto e consapevolezza delle possibilità, ossia una somma di qualità che possono sembrare contraddittorie. La Sua esperienza di docente alla scuola magistrale di Soletta Le è stata di sicuro ausilio. Sono convinto che proprio il contatto con le giovani generazioni insegna ad abbinare l'autorità alla comprensione e all'apertura al dialogo.

Da sempre è stato conscio dell'importanza di un'attività pubblicistica realistica e puntuale nei confronti della popolazione e delle autorità. E proprio perché conosceva il ruolo importante

dei massmedia, si è impegnato a favore di una rivista che tenesse conto dei bisogni dei lettori e della protezione civile. I temi essenziali che la rivista «Protezione civile» ha trattato sinora mostrano che il Suo desiderio di ampia informazione che non esclude tuttavia notizie puntuali – ha raccolto il consenso degli autori e dei lettori. Fra i Suoi tanti meriti vi è pure quello di aver fatto sì che la «Sua» rivista non fosse unicamente veicolo di preziose informazioni, bensì attirasse il lettore grazie alla sua piacevole presentazione.

Caro Dr. Wehrle, il nostro Ufficio e tutti i collaboratori Le sono grati di essersi messo per così lungo tempo al servizio della protezione civile. Ci ha mostrato che è possibile esser aperti alle esigenze del futuro senza rinnegare i valori fondamentali del passato insiti in un'istituzione come la protezione civile. Grazie, caro Dr. Wehrle. ▀